

A propos

DE L'INSPECTION SCOLAIRE

J'ai lu avec intérêt l'article de Lorrain dans *L'Éducateur*, n° 4 ; il est bon que notre revue ait attaché le grelot. J'espère que beaucoup de camarades feront part de leurs réflexions.

Pour ma part, je voudrais surtout relever le passage qui a trait à la note chiffrée.

D'abord, son *utilité pour les mutations*. Quoi qu'en dise Senèze, il existe (ou existait) des départements où la note de mérite n'influe pas sur les mutations (M. Barrée, dans sa circulaire fameuse de 1946, en avait été scandalisé) ; il existe des sections départementales du S.N. qui demandent la suppression de cette note chiffrée. Dans l'Ardèche, elle ne figure pas au barème syndical des mutations ; le barème administratif lui donne un certain coefficient (1, je crois) ; par le passé, il n'y a eu que *quelques* litiges dus à cette différence de barème ; ils ont été résolus, sauf exception par des concessions en faveur du barème syndical. J'estime que l'ancienneté, les charges de famille, la durée du séjour dans un poste déshérité doivent suffire pour « départager les concurrents ». Et ces facteurs offrent une bien plus grande garantie d'objectivité !

Reste l'argument plus grave : *des maîtres feraient mal leur boulot sans la peur de l'inspecteur*. Je ne veux pas « faire preuve de démagogie » et j'admets qu'il y en a. Pour eux, quand nous demandons la suppression de la note de mérite, nous réclamons une note de démérite, mention pas forcément chiffrée, équivalant à un blâme, qui ne serait infligée définitivement qu'après enquête des délégués du personnel.

D'autre part, la note de mérite, — comme les notes et le classement de nos élèves, — peu-

vent, mises à part toutes erreurs subjectives involontaires ou non, « récompenser » (1) *les maîtres doués mais pas forcément les maîtres travailleurs et consciencieux.*

Qu'on ne croie pas que ma position résulte de rancœurs personnelles. Je ne suis pas de ceux qui ont eu à souffrir des injustices de la note de mérite, mais « il me suffit de regarder autour de moi » pour en trouver.

Lorrain n'englobe pas les « imprimeurs » parmi les maîtres qui ont besoin de l'Inspecteur, ce qui est flatteur. De même, je ne voudrais pas que les « jeunes » inspecteurs qui sont avec nous croient que j'ai voulu m'élever par principe contre l'inspection et ses méthodes. Quand je parle d'erreurs subjectives, ils savent bien qu'involontairement, ils en feront toujours. Et ils doivent savoir aussi que certains I.P. en ont fait et en feront de volontaires.

Ceci dit, je suis d'accord avec Lorrain pour dire que le principal rôle de l'I.P. est celui de conseiller, à condition que les conseils ne soient pas trop impératifs. Ne pas trop dire : « Vous faites fausse route, changez de méthode », mais plutôt : « Vous voulez essayer cette méthode : faites comme j'ai vu faire dans telle classe ».

Un autre point : il ne faut pas que l'I.P. se croie obligé d'organiser, de grouper *autour de lui* les « novateurs » de sa circonscription. A tort ou à raison, il existe, de la part de nombreux maîtres (surtout des syndicalistes) une défiance instinctive à l'égard de l'I.P., qu'il ne faut pas heurter. Un I.P. sera beaucoup plus utile dans un Groupe départemental d'Education nouvelle comme membre (et membre actif) que comme président ou secrétaire.

J. BOISSEL, instituteur (Ardèche).

Inspection de demain ?

25 février 1958, midi.

Jeannot, sac au dos, violette aux lèvres, arrive dans la cour de la ferme. Sa mère fait la lessive.

— Maman ! Monsieur l'Inspecteur est venu ce matin.

— Ah ! Et qu'est-ce qu'il t'a dit, M. l'Inspecteur ? Tu n'as pas eu peur ?

— Non. Il est arrivé en voiture avec un autre monsieur. Nous venions tout juste de nous asseoir. Dès son entrée dans la classe, il a regardé l'emploi du temps, jeté un coup d'œil sur nos cahiers et sur le livre de caisse de la coopé puis il est sorti avec M. Dubois. Le monsieur qui l'accompagnait nous a alors distribué deux grandes feuilles de carton à chacun comme la dernière fois, tu sais, en octobre, on vendangeait encore. Et, comme cette fois-là, après avoir mis notre nom, notre âge, notre cours en haut et à gauche, il a fallu, sur la première feuille, reco-

pier de son mieux cinq phrases imprimées dans le haut. Plus bas, c'étaient des opérations, additions, soustractions, multiplications et divisions, et tu sais je crois bien que je les ai faites toutes justes ainsi que le petit problème qui suivait. De l'autre côté de cette feuille, il y avait en haut des questions d'histoire, de géographie et, plus bas, des questions de grammaire et de conjugaison.

— Et sur l'autre feuille ?

— Sur l'autre, c'était plus difficile. Il y avait des questions comme celle-ci : En revenant à la maison, vous trouvez un porte-monnaie. Qu'en faites-vous ?

— Et qu'est-ce que tu as répondu ?

— Oh ! j'ai mis que je te l'apporterai à toi. Il y en avait cinq comme cela. La dernière, c'était : Vous avez fait plaisir à quelqu'un, à qui ? Comment ? Là, j'ai raconté la fois que j'ai retrouvé les lunettes de grand'mère dans le jardin après les avoir cherchées plus d'une heure...

— Ce jour-là, en effet, tu lui as fait plaisir à ta grand'mère.

— De l'autre côté de cette feuille, il a fallu faire un dessin. Celui que l'on voulait. A mesure que nous avions fini nous allions lire à côté de M. l'Inspecteur qui était rentré. Il regardait une grosse montre et puis il marquait quelque chose sur une feuille et nous faisait sortir dans la cour. Après la récréation, il nous a appelé l'un après l'autre dans la classe. Il nous a posé beaucoup de questions ; on les appelle des « tests » ces questions. Je suis passé le troisième après Claude et Philippe. Il m'a fait répéter des chiffres, des mots, dire les mois de l'année... Quand j'ai eu fini, je suis revenu dans la cour où M. Dubois avec l'autre monsieur m'ont pesé, mesuré, fait courir, sauter ; j'ai soufflé aussi dans un tube de caoutchouc. Quand tout a été terminé, nous avons chanté et M. l'Inspecteur est parti.

— Alors, tu as bien travaillé, ce matin. Va te laver les mains, nous allons nous mettre à table.

**

Après de telles visites, l'Inspecteur posséderait trois fiches par élève, l'une fixant le « niveau » des connaissances intellectuelles, l'autre le « niveau » de la moralité et des facultés psychiques, et la dernière le « niveau » des aptitudes physiques. Ces différents niveaux étant fixés trois fois par an, au début de l'année scolaire, en février-mars et en juin, l'Inspecteur pourrait par comparaison se faire une idée exacte du travail effectué dans une classe. Ces contrôles périodiques seraient de puissants stimulants et pour les maîtres et pour les élèves qui chercheraient à toujours faire mieux que la dernière fois (auto-émulation). De plus, rien n'empêcherait l'Ins-

pecteur de joindre à ses dossiers une photo de chaque élève (face et profil) — pourquoi pas ? — et, comme le suggère notre collègue Moulineau dans *L'Éducateur* n° 5 du 1^{er} décembre 1947, cet Inspecteur, aidé par la graphologie à laquelle il faudrait ajouter la morphopsychologie et la physiognomonie, serait capable de donner de précieux renseignements à l'instituteur sur le psychisme de ses élèves. Le dépistage des anormaux aussi bien que des surnormaux se ferait tout naturellement. L'orientation professionnelle en serait facilitée par la connaissance des aptitudes et des goûts de chaque élève. L'obtention du certificat d'études et l'attribution des bourses en seraient profondément modifiées sans « révolution », mais tout simplement comme conséquence logique de ce mode d'inspection. Pas besoin d'examen, tout élève qui atteindrait le niveau fixé après quelques années d'essais obtiendrait son certificat. Ce diplôme ne serait délivré qu'aux élèves « débrouillés » (comme dirait Hébert). Débrouillés physiquement, intellectuellement et moralement.

L'objection qui se présente immédiatement à l'esprit est le temps nécessaire à de tels contrôles. La création de sous-inspecteurs cantonaux recrutés parmi les meilleurs instituteurs serait une solution.

Les crédits nécessaires ? C'est là que se trouverait sans doute la seule difficulté insurmontable pour l'instant.

PAGÈS, Valmigièrè (Aude).

GROUPE SEINE-ET-MARNAIS DE L'ÉCOLE MODERNE

Le 5 février, quelques courageux imprimeurs se sont réunis malgré les difficultés de communication à l'école de Damamrie-les-Lys pour créer le groupe Seine-et-Marnais de l'école moderne. Ils ont décidé la publication d'une *Gerbe* départementale, ont désigné un bureau provisoire et nommé des responsables pour la constitution d'équipes de travail.

Responsable de la *Gerbe* départementale : Wateau, Chaumes-en-Brie.

Responsable pour les Sciences : Gourdeau.

Responsable pour les classes uniques : Lécuyot.

Bureau provisoire. — Responsable, M^{lle} Panné ; secrétaire, Lécuyot ; trésorier, Wateau.

Je viens de recevoir le limographe en parfait état. Nous l'avons essayé. C'est très bien. Je n'aurai pas cru que ce soit si facile de s'en servir. Il nous sera d'un usage facile et nous rendra de très grands services. Les élèves sont émerveillés, c'est bien supérieur aux pâtes à polycopier.

M. VONATIER, Chaumeil (Corrèze).